

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 14/10/2025
DECISION N° 20251014_B_111

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Étaient excusés représentés : Daniel DURIEUX : pouvoir à
Martine GINET, Nathalie JOLIVET : pouvoir à Claude VIAL

Était excusé : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :
Objet : Demande de dégrèvement SARL RDC DISTRIBUTION – PONT SALOMON

Le Bureau,

N° 20251014_B_111

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Emet un avis favorable (1 voix contre) à la demande de la Société des Eaux
entre Loire et Lignon concernant le dégrèvement, sur la partie
assainissement de l'entreprise SARL RDC DISTRIBUTION à Pont Salomon
pour une surconsommation suite à une fuite de 117 m3,

Suite à une fuite d'eau après compteur n'entrant pas dans la loi Warsmann

Ce volume ne sera pas facturé pour la partie assainissement.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 14 octobre 2025

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20251014-20251014_B_111-AU
Reçu le 21/10/2025